

N° OD : CSP :

N° INS :

ENTREPRISE :

Règlement :

Espèces Chèque
CB CV



FICHE INSCRIPTION STAGE FOOTBALL FCSM



RENSEIGNEMENT SUR LE PARTICIPANT

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE (doit impérativement être né entre le 01/01/2003 et le 31/12/2006) :

CLUB (Si licencié) : POSTE :

TAILLE EQUIPEMENT : 6 ans 8 ans 10 ans 12 ans 14 ans

DATES * : Stages du lundi au vendredi en ½ pension

SEMAINE 1 : du 13 juillet au 17 juillet

CHOIX N°

SEMAINE 3 : du 27 juillet au 31 juillet

CHOIX N°

SEMAINE 2 : du 20 juillet au 24 juillet

CHOIX N°

SEMAINE 4 : du 3 août au 7 août

CHOIX N°

*Plusieurs choix de date possible : Indiquez l'ordre de priorité

DOCUMENTS A FOURNIR

FICHE D'INSCRIPTION		COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE RECTO-VESTO
FICHE SANITAIRE + COPIE DU CARNET DE VACCINATIONS	*	CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU FOOTBALL DE MOINS DE 3 MOIS
1 PHOTO D'IDENTITE		*à donner impérativement le 1 ^{er} jour du stage

RENSEIGNEMENT SUR LE RESPONSABLE LEGAL

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE & MAIL

Professionnel		Domicile	
Père	Mère	Père	Mère
Prof	@	Perso	@

Si vous quittez votre domicile pendant le stage de votre enfant, indiquez l'adresse de la personne à prévenir en cas d'urgence.

DROIT A L'IMAGE

« **Droit à l'image** : « Durant son stage, le participant peut être amené à être photographié ou filmé. Le CIE 3 chênes et le FCSM pourront alors utiliser les clichés ou films afin d'illustrer leurs supports de communication (brochures, site internet...). Si toutefois, le responsable légal du participant refuse cette utilisation à l'image, il devra le notifier par écrit au CIE 3 chênes par lettre recommandée avec accusé de réception avant le début du séjour »

CIE 3 chênes : 2 avenue des sciences et de l'industrie BP 60147 90003 BELFORT

CONDITIONS D'ANNULATION

Le CIE 3 CHENES n'acceptera aucune annulation sauf en cas (hors frais d'assurance et de dossier) :

- ⇒ d'hospitalisation justifiée d'un certificat d'hospitalisation,
- ⇒ maladie grave justifiée d'un certificat médical,
- ⇒ Décès d'un proche (père, mère, frères, sœurs, grands-parents, beaux parents)

Le CIE se réserve le droit d'annuler ou de proposer une autre date (en cas de trop grand nombre d'inscrits sur une session dans la mesure du possible). Toute modification sera notifiée à la famille.

En dehors des cas précités, le montant dû par l'ayant droit (Coût réel du stage – participation du CIE) sera de :

- De la confirmation de l'inscription à 90 jours avant la date de départ :
Arrhes non remboursées (20€ ou 50€ selon dossier)
- Moins de 90 jours avant la date du départ : 25% du montant dû par l'ayant droit*
- Moins de 60 jours avant la date du départ : 50% du montant dû par l'ayant droit*
- Moins de 30 jours avant la date du départ : 75% du montant dû par l'ayant droit*
- Moins de 15 jours avant la date du départ : 100% du montant dû par l'ayant droit*

Montant des arrhes :

Séjour dont le montant ≤ 499€ → 20€ d'arrhes par dossier

Séjour dont le montant ≥ 500€ → 50€ d'arrhes par dossier

*arrhes compris

Je soussigné _____

A pris connaissance des conditions d'annulation, mentionnées ci-dessus

BELFORT le _____

Porter la mention « lu et approuvé »

**Signature
du responsable légal**